



RAPPORT du Maire

sur la situation financière de l'arrondissement de Verdun

Chères Verdunoises, Chers Verdunois,

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, j'ai déposé le rapport sur la situation financière de Verdun. Ce document rend compte des résultats financiers de l'exercice budgétaire de 2015, des aspects financiers de l'exercice actuel ainsi que des orientations à venir pour 2017.

En 2015, l'arrondissement de Verdun a poursuivi ses efforts de développement, en investissant dans les sports, les loisirs et dans les infrastructures immobilières, routières et piétonnières. Nous avons posé des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie des citoyens et nous sommes fiers de nous engager pour le bien des familles.

Ces actions concrètes, l'arrondissement les a menées en générant un surplus de gestion de plus de 1,5 M\$. Autre bonne nouvelle, les résultats actuels permettent également de prévoir une situation financière excédentaire à la fin de l'année en cours.

En 2017, nous continuerons de réaliser de grands projets qui insuffleront un dynamisme incomparable à Verdun, notamment la réfection de l'Auditorium et de l'aréna Denis-Savard, celle de l'édifice Guy-Gagnon et la création d'une plage urbaine. Des sommes supplémentaires ont été octroyées afin de nous permettre de réaliser ces projets.

Bonne lecture,

Le maire de l'arrondissement de Verdun,

Jean-François Parenteau

FAIT SAILLANTS

Budget de fonctionnement

Les principales réalisations amorcées au cours de l'année se résument ainsi :

- Mise en œuvre de nouveaux projets : lieu culturel, plage, réfection des bassins des Hérons à L'Île-des-Soeurs, etc ;
- Lancement de nouvelles activités : carnaval d'hiver, piano public au diapason;
- Poursuite des réunions estivales du conseil d'arrondissement dans les parcs et du conseil sans papier;
- Mise en œuvre d'une politique d'achat local;
- Collaboration active avec les acteurs gouvernementaux au projet du nouveau pont Champlain;
- Acquisition de nouveaux équipements dont l'ajout d'un quai à la Pointe-Nord de L'Île-des-Soeurs;
- Accueil de PME MTL Grand Sud-Ouest à Verdun.

Programme triennal d'immobilisations

- Réaménagement de l'aire de planche à roulettes au parc Arthur-Therrien;
- Rénovation de la piscine du Natatorium;
- Ajout d'un sentier piétonnier le long du fleuve;
- Protection et mise en valeur du patrimoine de l'arrondissement avec le projet de restauration et de mise aux normes de l'Auditorium ainsi que celui de la construction d'un nouveau lieu culturel;
- Poursuite du programme d'amélioration des passages piétonniers aux intersections ainsi que du programme de réfection routière;
- Réalisation de travaux d'égouts, de conduites d'eau principales et secondaires sur plusieurs rues centrales de Verdun.

États financiers 2015

Budget de fonctionnement

L'arrondissement a terminé l'exercice financier 2015 avec un surplus de gestion de 1 530 000 \$. Celui-ci est lié aux opérations de revenus et charges de fonctionnement de l'arrondissement de 1 040 000 \$ et à des affectations par la Ville centre de 489 000 \$. Le surplus d'opération est principalement dû à des revenus plus élevés que prévu de l'ordre de 200 000 \$. À titre d'exemple, les revenus liés à la location d'installations récréatives (location de glace) et à l'occupation du domaine public (pont Champlain) ont été plus élevés que prévu. Aussi, des économies sur le plan des charges de fonctionnement ont été rendues possibles, de l'ordre de 800 000 \$, soit 1,9% du budget modifié de 2015.

Programme triennal d'immobilisations 2015

En 2015, Verdun a investi 6 498 000\$ dont 5 641 000 \$ financés par emprunt et 857 000 \$ financés par affectation de surplus d'années antérieures.

Une somme de 2 345 000 \$ a été allouée à la réfection routière pour réaliser des travaux de planage, de pavage et de réfection des trottoirs, telles que la reconstruction des rues Rielle, Beatty ainsi que la réfection des boulevards LaSalle, de la rue Godin et de la rue Gordon.

Une somme de 1 135 000 \$ a été allouée pour rajeunir le parc de véhicules de l'arrondissement, diminuant ainsi les frais d'entretien.

Une somme de 1 179 000 \$ a été dédiée aux parcs, aux espaces verts et à la mise en valeur des berges, permettant des améliorations dans les parcs de l'Honorable-George-O'Reilly, Arthur-Therrien (aire de planche à roulettes) et Cooney.

Finalement, une somme de 1 791 000 \$ a été consacrée à l'entretien des bâtiments administratifs, du lieu culturel et de l'Auditorium de Verdun.

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (EN MILLIERS DE DOLLARS)					
Arrondissement de Verdun. Exercice terminé le 31 décembre 2015					
	2014	2015	2015	2015	2015
	Réalisations		Budget original	Écart	Budget modifié
Revenus					
Taxes	3	3	3	0	3
Transferts	25	11	200	-189	200
Services rendus	2 421	2 043	1 591	452	1 657
Dotation budgétaire	37 480	38 788	38 451	337	38 752
	39 929	40 845	40 245	600	40 612
Dépenses de fonctionnement					
Administration générale	4 879	6 001	6 089	88	6 352
Sécurité publique	1 091	928	337	-591	868
Transport	13 123	13 105	14 327	1 222	14 393
Hygiène du milieu	5 870	5 965	5 609	-356	5 967
Santé et bien-être	178	467	269	-198	456
Aménagement, urbanisme et développement	2 253	2 127	2 222	95	2 276
Loisirs et culture	12 656	12 662	12 043	-619	11 785
	40 050	41 255	40 896	-359	42 097
Affectation	837	1 450	652	798	1 485
	837	1 450	652	798	1 485
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	716	1 040		1 040	
Ajustements	946	489			
Excédent (déficit) de gestion	1 662	1 529			

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (EN MILLIERS DE DOLLARS)			
Arrondissement de Verdun. Exercice terminé le 31 décembre 2015			
	2015		2014
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus			
Transferts			
Autres revenus			-2
Contributions des promoteurs			
Autres	0	0	-2
Affectations			
Activités de fonctionnement			
Excédent des activités de fonctionnement affecté et fonds réservés		857	354
	0	857	354
Financement par emprunt			
Total	4 370	5 641	4 255
	4 370	6 498	4 607
Activités d'immobilisations			
Administration générale			669
Sécurité publique			
Transport	2 510	2 899	3 812
Hygiène du milieu		377	71
Santé et bien-être			
Aménagement, urbanisme et développement		53	180
Loisirs et culture	1 860	2 500	544
	4 370	6 498	4 607

Indications préliminaires pour 2016

Budget de fonctionnement 2016

Des dépenses de 37 483 200 \$ sont prévues pour 2016, alors que les revenus générés par l'arrondissement sont établis à 1 730 700 \$. La direction de l'arrondissement continue d'effectuer une gestion rigoureuse de ses dépenses afin d'atteindre l'équilibre budgétaire à la fin de l'exercice financier.

Programme triennal d'immobilisations 2016

En 2016, l'arrondissement dispose d'un budget de base dédié aux immobilisations de 4 115 000 \$. Le surplus des années passées contribue à bonifier l'enveloppe de base. En 2016, 23 465 000 \$ sont prévus pour achever des travaux amorcés et pour réaliser de nouveaux projets.

Rappelons que cette enveloppe exceptionnelle de 23 465 000 \$ inclut le financement de 8 933 000 \$ pour le projet de la restauration de l'Auditorium et de 3 603 000 \$ pour le lieu culturel.

Orientations budgétaires 2017

L'enveloppe budgétaire de 2017 sera établie en fonction du respect des paramètres et des normes établis, en tenant compte des rationalisations prévues dans le cadre du plan quinquennal de main-d'œuvre et des impacts de la réforme du financement des arrondissements.

L'enveloppe de base du programme triennal d'immobilisations 2017- 2019 représente un montant de 12 545 000 \$, soit environ 4 115 000 \$ annuellement. À ce montant de base vient s'ajouter une enveloppe exceptionnelle au montant de 6 585 000 \$ pour la restauration de l'Auditorium (3 045 000 \$) et la construction d'un centre aquatique (3 540 000\$). 7 560 000 \$ sont ainsi prévus en 2017 pour achever des travaux amorcés et en réaliser de nouveaux. Par ailleurs, le remplacement de l'abri solaire de la patinoire du Natatorium sera effectué grâce à un financement provenant des surplus antérieurs.

BUDGET DE BASE = 4 115 000 \$	
Programme d'amélioration des aires de jeux et de places publiques	225 000 \$
Auditorium de Verdun	1 067 000 \$
Lieu culturel	900 000 \$
Programme de réfection des bâtiments	203 000 \$
Programme de réfection routière	1 700 000 \$
ENVELOPPE EXCEPTIONNELLE - PROJETS D'ENVERGURE (2017) : 3 445 000\$	
Projet de restauration de l'Auditorium	3 045 000 \$
Projet du centre aquatique	400 000 \$

Rapport du vérificateur général de la ville de Montréal

Dans son rapport de 2015, le Vérificateur général a traité 3 dossiers concernant l'arrondissement:

- La gestion de l'énergie, projet en cours pour améliorer le suivi de consommation et des coûts en énergie : advenant un résultat positif, ce projet pilote pourrait être étendu à l'ensemble de la ville;
- La gestion des cartes d'achat à la suite des recommandations du vérificateur : une procédure interne a été établie afin d'améliorer le suivi, le contrôle et la reddition de comptes liés à l'utilisation des cartes d'achats (cartes de crédit);
- L'amélioration de l'attribution de contributions : l'arrondissement de Verdun détient depuis janvier 2015 une procédure interne qui répond à cet enjeu.

Rémunération des conseillers

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, le présent rapport indique les revenus des conseillers d'arrondissement.

Conseillers d'arrondissement : ➤ **30 892 \$**

Pour le maire suppléant : ➤ **145 \$ / mois**

Il n'y a aucune allocation de dépenses en lien avec ces postes.

De plus, chacun des conseillers de l'arrondissement de Verdun bénéficie d'une rémunération additionnelle de 7 361 \$ par année. Ces rémunérations et rémunérations additionnelles sont conformes au règlement sur la rémunération des élus (Règlement RCA01 Z10012)

Liste des contrats

Tel que requis par l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, la Division des ressources financières matérielles et informationnelles de l'arrondissement a dressé la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$ pour un même cocontractant octroyés depuis le dépôt du dernier rapport sur la situation financière. Tous ces contrats pour la période du 25 août 2015 au 24 août 2016 inclusivement ont été approuvés par le conseil d'arrondissement ou en vertu du règlement intérieur du conseil sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires.